INFOSARTEC

MOT DU PRÉSIDENT



e mémoire, aucune année n'a été aussi chargée que la dernière à la **SARTEC**. En plus de la succession que nous avons eue à faire à la direction générale, de l'**ALENA** qui est devenu l'**AEUMC**, de la nouvelle politique culturelle suivie d'un changement de gouvernement à Québec, nous avons aussi participé à la révision quinquennale de la *Loi sur le droit d'auteur*, en même temps que celles de la révision des trois lois régissant le **CRTC**. Voici donc un bref aperçu de la dernière année...

Décembre 2017. Le processus d'entrevues afin de trouver un(e) remplaçant(e) à *Yves Légaré* battait son plein. Un exercice complexe et très angoissant. Qui allait donc remplacer *Yves* après 29 ans à la direction générale de la **SARTEC**?

Nos angoisses se sont calmées en janvier, alors que notre choix s'arrêtait sur Stéphanie Hénault et qu'elle acceptait de se joindre à notre équipe. Choisie pour son expertise, son parcours, ses valeurs et sa grande admiration pour le travail des scénaristes, Stéphanie est une avocate membre du Barreau du Ouébec qui s'est surtout consacrée, au cours des 20 dernières années, à la négociation, à la gestion et à l'arbitrage d'ententes collectives à l'ADISQ, où elle occupait les fonctions de directrice des relations de travail et de responsable des partenariats pour le spectacle. Avant de se joindre à l'ADISQ en 1998, et de terminer ses études en droit, elle avait écrit, réalisé et produit plusieurs œuvres cinématographiques de fiction et documentaire après avoir fait des études universitaires en cinéma.

RAPPORT DU PRÉSIDENT 2018

Stéphanie Hénault est officiellement entrée en fonction en avril 2018.

Entre temps, il était impératif de saluer dignement le départ de celui qui a été le pilier de la **SARTEC** pendant presque trois décennies. Ceux qui étaient présents à la soirée surprise organisée pour Yves Légaré le 15 février 2018 vous diront à quel point la chose a été agréable. Le talent de Victor Hugo aurait été insuffisant pour décrire la surprise qui se lisait sur son visage, alors qu'il est demeuré figé sur place avec la bouche grande ouverte pendant au moins une minute. Mon cher Yves, c'est tout ce que tu méritais. Je profite de l'occasion pour remercier le comité organisateur de cette inoubliable soirée, dont Sylvie Lussier, Joanne Arseneau et Manon Gagnon.

Par ailleurs et comme pour les dernières années, j'ai représenté la **SARTEC** sur le comité de la mutuelle de formation de l'**INIS** afin de nous assurer que les formations offertes répondent aux besoins les plus urgents de nos membres.

Le premier mai, et suite à des mois de préparation, nous prenions part à l'événement Défi-Impro de la **Fondation des artiste**s afin d'amasser des sous pour les fonds chapeautés par la **FDA**. Je vous invite à ce sujet à lire le rapport de *Marc Grégoire*, président du Fonds **SARTEC**, vous expliquant les décisions que nous devons prendre au chapitre de notre entente avec la **FDA**.

Au début juin, la **SARTEC** a enclenché la troisième année de son programme de mentorat pour les auteurs issus de la diversité. *Luc Thériault* a chapeauté *Zaynab Bourezza* et Michel Duchesne a pris sous son aile *Luce Berth Norelia*. Ce programme, que j'ai

SOMMAIRE

S

VIE ASSOCIATIVE

- 3 Nos membres à l'honneur
- 3 Nouveaux membres
- 3 Avis de recherche
- 3 L'atelier de l'AGA

AGA

- 4 Les chiffres
- 5 Le Fonds SARTEC
- 7 Les faits saillants
- 12 Conseil d'administration 2018-2020

DES NOUVELLES... DE L'INTERNATIONAL

13 IAWG à Berlin

BRÈVES

- 19 Formations à venir
- 19 Rendez-vous Pro Québec Cinéma
- 19 Le monde merveilleux de l'écriture en animation

CHRONIQUE DE LA CAISSE DE LA CULTURE

20 Placements : 5 pistes de réflexio pour bien les diversifie

Suite à la page 2

(Suite)

mis sur pieds en 2016, se fait sous l'égide du **Groupe de travail sur la diversité dans les dramatiques** et avec l'aide financiè e de la **Société Radio-Canada**. Et cette année, j'ai pour la première fois agi moi aussi comme mentor. Ça a cliqué dès le début avec mes mentorés *Diana Goudrouffe* et *Tanveer Amin* pour l'écriture d'une série jeunesse. Le 11 décembre dernier, nous avons clôturé l'aventure en organisant une rencontre informelle avec *André Béraud* (**SRC**) et *Richard Haddad* (**TVA**) durant laquelle les trois équipes de mentorat ont eu la chance de présenter leurs projets respectifs à ces représentants de diffuseurs.

Le 19 septembre, Stéphanie et moi avons plaidé à Ottawa devant le **Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie**, mandaté pour entreprendre l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur*, afin que les dispositions de cette loi fondamentale pour les auteurs soient actualisées et s'alignent aux meilleures pratiques internationales permettant d'associer les créateurs aux retombées économiques de leurs œuvres.

Le premier octobre, nos inquiétudes à propos de la réouverture de l'*Accord de libre-échange nord-américain* qui menaçait depuis plus d'un an l'essentielle exemption culturelle ont été calmées, alors que nous apprenions que cette exemption allait être maintenue dans le nouvel accord désormais baptisé *Accord États-Unis-Mexique-Canada* (AEUMC).

Du 8 au 10 octobre se tenait la rencontre annuelle de l'**IAWG** (International Affiliation of Writer's Guilds) à Berlin. Une réunion qui nous a beaucoup nourris, surtout au sujet de **Netfli** un peu partout dans le monde. Comme à chaque année depuis sept ans, vous pouvez lire mon compte rendu à ce sujet dans la présente édition de l'Info-SARTEC.

En octobre, nous avons également rencontré le groupe d'experts indépendants formé en juin par le gouvernement du Canada (**Comité Yale**) afin qu'il examine le cadre législatif des communications du Canada et formule des recommandations à Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien, responsable de la Loi sur la radiodiffusion, ainsi qu'à Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, responsable de la Loi sur les télécommunications. Nous vous tiendrons au courant des développements dans cet important dossier à l'occasion duquel nous travaillons avec nos partenaires de l'ARRQ, de l'AQTIS et de l'UDA et notre expert en radiodiffusion, monsieur Robert Armstrong, ainsi qu'avec nos précieuses coalitions pour la diversité des expressions culturelles et pour la culture et les médias qui regroupent le milieu culturel et médiatique canadien.

Le 30 octobre, nous participions, toujours *Stéphanie* et moi, à une table de discussions du **Fonds des médias du canada** (FMC) à propos de leur projet pour une nouvelle enveloppe destinée au développement d'œuvres télévisuelles.



Suzanne Aubry, présidente de l'UNEQ, Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française, Sophie Prégent, présidente de l'Uda, Joséphine Bacon, lauréate du Mérite du français dans la culture 2018, auteure et poétesse, Mathieu Plante, président de la SARTEC, et Robert Vézina, président-directeur général de l'Office québécois de la langue française et président de la Commission de toponymie.

Le 7 novembre dernier, afin de s'attaquer à la problématique du manque de couleur sur les écrans québécois, et toujours dans le cadre du *Groupe de travail sur la diversité dans les dramatiques*, j'ai organisé et animé un cinquième atelier, cette fois-ci à l'école secondaire **Eulalie-Durocher**. Cette école, où les élèves issus des communautés culturelles sont largement représentés, offre à des jeunes de 16 à 21 de raccrocher en leur proposant divers programmes, notamment en communication. Depuis le début de l'entreprise en mars 2017, ces ateliers ont pour but d'outiller les jeunes qui désirent percer le monde de l'audiovisuel et d'éveiller leurs passions. L'entreprise se poursuivra en février dans une autre école, probablement **Georges-Vanier**.

Et finalement, le 22 novembre, de concert avec l'**UNEQ** et l'**UDA**, nous avons remis le prix du Mérite du français dans la culture à madame *Joséphine Bacon*, une poète Innue de grand talent reconnue également pour ses film documentaires.

Dans la prochaine année, nous allons notamment concentrer nos efforts sur la négociation d'une entente collective spécifi ue pour les médias numériques avec l'**AQPM**. Rappelons que jusqu'à ce jour, nous n'avons qu'une lettre d'entente sur laquelle appuyer les contrats pour le Web lorsqu'ils ne sont pas assujettis à nos autres ententes collectives. Dès ma première élection, il y a de ça quatre ans, je vous avais dit qu'était là mon principal cheval de bataille et ça n'a pas changé. Mais la migration de certains auditoires télévisuels sur le Web, entre autres, nous oblige à ne plus systématiquement considérer ces productions comme étant simplement artisanales. Le Web, c'est le présent et l'avenir, et il est impératif que ce domaine en constante évolution soit encadré adéquatement. Nous y verrons.

Je veux finalement remercier les employé(e)s de la **SARTEC**, qui travaillent tellement fort et tellement bien. Je veux aussi remercier mes collègues du C.A., au sein duquel nous souhaitons la bienvenue à *Marie-Josée Ouellet* et à *Alexandre Auger* et saluons le départ de celles qui malheureusement nous quittent. *Marie Vien, Martine Pagé* et *Huguette Gervais*, vous allez nous manquer.

-Mathieu Plante





